

Cursus de Master en Sciences de la Terre

Modifications des modalités d'évaluation en raison de la pandémie de COVID-19

Ce tableau présente uniquement les enseignements dont la modalité d'évaluation est modifiée en raison de la pandémie de COVID-19.

Les éventuelles modifications de modalités d'enseignements sont communiquées directement par l'enseignant responsable du cours.

Enseignement	Enseignant.e	Évaluation selon plan d'études en vigueur	Évaluation pour les sessions d'été et d'automne 2020
Erosion and slope movements	M. Jaboyedoff	Écrit	Oral
Fluid flow for geologist	M. Lupi	Pratique	Oral
Risk Management	C. Frischknecht et S. Menoni	Écrit	Rapport(s) écrit(s)

Déroptions spéciales

Les étudiants sont autorisés à soutenir leur Mémoire de Master à la session d'août 2020 lors d'une journée commune qui aura lieu le 27 août 2020 à l'UNIGE.

Si un enseignement obligatoire ou optionnel du semestre de printemps 2020 doit être reporté au semestre de printemps 2021 ou si l'étudiant s'est retiré d'un enseignement obligatoire ou optionnel du semestre de printemps et choisit de le suivre au semestre de printemps 2021, cet enseignement pourra être validé lors de la session d'été 2021 en même temps que le mémoire.

Validé par le comité de direction de l'ELSTE, la Faculté des Sciences et la Faculté des Géosciences et de l'Environnement le 27 avril 2020.